



Une conférence sociale sur les salaires ?

Chiche...

Suite à la rencontre organisée le 30 août par le président de la République avec les responsables des partis politiques représentés au Parlement, il est annoncé la tenue prochaine d'une conférence sociale.

Le Président a reconnu que la demande de la Cgt consistant à revaloriser les *minima* de branches a été très largement ignorée par le patronat ; il a admis la nécessité de mettre sur la table la question des salaires !

Cependant, et alors que le pouvoir d'achat des salariés continue d'être rogné par une hausse des prix persistante et galopante, la tenue d'une conférence sociale ne saurait se limiter aux « *carrières et aux branches situées sous le salaire minimum* », comme semble l'annoncer les proches du Président, ni au seul secteur privé.

Pour la CGT, la conférence sociale salariale doit permettre :

- d'augmenter le montant du Smic à 2000 euros brut ;
- d'indexer les salaires sur les prix ;
- d'augmenter de manière automatique les minima de branches, dès que le Smic est revalorisé, suivi d'une ouverture immédiate de négociations salariales dans l'ensemble des branches ;
- de supprimer les exonérations de cotisations sociales aux entreprises qui favorisent les bas salaires et la précarité (temps partiels, CDD) ;
- de conditionner les aides publiques à un avis conforme du Comité Social et Économique, en matière de salaire, emploi et environnement.

Alors que la colère sociale est profondément ancrée dans le pays et que les luttes se multiplient, la CGT appelle les salarié·es à préparer la journée de mobilisation et de grève du 13 octobre prochain contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes à l'appel de l'intersyndicale.

Paris, le 3 septembre 2023